

Date : 05/12/2012
Pays : FRANCE
Edition : Fil Gen
Périodicité : Quotidien



Mots : 97

Juridictions de proximité maintenues jusqu'en 2015 (commission)

PARIS, 5 déc. 2012 (AFP) -

La commission des Lois a adopté mercredi à l'unanimité une proposition de loi du Sénat reportant de deux ans la suppression des juridictions de proximité, a-t-on appris de source parlementaire.

La disparition de ces juridictions était programmée au 1er janvier prochain.

Ce texte, déposé par Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret), propose de reporter au 1er janvier 2015 la suppression des juridictions de proximité et le maintien des juges de proximité auxquels seraient confiées de nouvelles compétences.

dec/aml/sm/er

Afp le 05 déc. 12 à 13 59.